

Mission

Retrouve ton CAP

Dispositif pour prévenir le surpoids et l'obésité infantile

Pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie

Sur prescription médicale

Une prise en charge précoce
et pluridisciplinaire, dans le cadre
du Parcours de Soins :



Enfants de 3 à 12 ans en situation
de surpoids, d'obésité ou à risques.



Sur prescription médicale
et sans avance de frais,



Un accompagnement personnalisé :
bilan et suivi diététique et/ou
psychologique + bilan activités physiques

Par des professionnels de santé au sein
du Centre Municipal de Santé.



Centre municipal de santé

12 Rue Ethel et Julius Rosenberg
37700 Saint-Pierre-des-Corps

Ligne de bus

Arrêt Estienne d'Orves
Arrêt St Pierre Ville

**Le mercredi ou mardi
de 9h à 12h
et de 14h à 17h**

**Uniquement
sur rendez-vous
au 02 47 63 43 60**

Centre municipal
de santé

Consultations diététiques



Consultations tout public

Enfants et adolescents,
adultes et personnes âgées

Un état de santé particulier

dénutrition ou malnutrition, surpoids,
obésité ou maigreur, hypertension,
excès de cholestérol ou de triglycérides,
troubles digestifs, endométriose,
troubles du comportement alimentaire, etc.

Une situation particulière

(grossesse ou allaitement, ménopause,
pratique sportive, intervention chirurgicale...)

Une pathologie

(maladie chronique ou ALD : diabète, maladie
cardio-vasculaire, cancer,...)

Vous souhaitez parler de votre alimentation
et de votre santé ?

Centre municipal de santé

Un ou des entretiens individuels
avec des conseils personnalisés :

- Rythme et composition des repas
- Choix adapté des aliments
- Proposition de menus
- Astuces de cuisine

Comment y avoir accès ?

- Sur une demande personnelle
- Sur recommandation d'un
professionnel de santé
- Sur adressage par le médecin
traitant, avec présentation d'une
ordonnance médicale

Un courrier de liaison est rédigé à
destination de votre médecin traitant.

Tarifs

- Présentation obligatoire
d'une ordonnance médicale
- Certaines mutuelles acceptent
un remboursement des consultations.
- Renseignez-vous auprès d'elles.

Une facture sera délivrée à votre demande.

Les séances sont assurées par
Marie DIACRE,
Diététicienne-Nutritionniste

Le diététicien n'est pas un médecin,
mais un professionnel de l'alimentation
et de la nutrition.
Son titre est protégé par la loi